



Vous venez de déménager ou d'emménager sur Beaufort-en-Anjou, le changement d'adresse n'est pas automatique.

Deux cas se présentent :

- Vous habitiez une autre commune : vous devez vous inscrire,
- Vous habitiez déjà la commune mais avez changé d'adresse : vous devez fournir un justificatif de votre nouveau domicile.

Comment s'inscrire?

La démarche est simple. Remplissez le formulaire d'inscription disponible à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur le site Internet.

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent seront à joindre à cette demande.

Vous pouvez également retourner le tout par courriel ou par courrier à la mairie au service élections.

> Téléchargez le formulaire d'inscription : cliquez ici

A savoir : si vous déménagez à l'étranger ou depuis l'étranger vers la France, les modalités sont différentes.

En savoir plus : cliquez ici

Service des élections: Mairie de Beaufort-en-Anjou 16, rue de l'Hôtel de Ville Beaufort-en-Vallée 49250 Beaufort-en-Anjou 02 41 79 74 60

Courriel: service.population@beaufortenanjou.fr